



Mise a pied pendant un accident de travail

Par **raphael**, le **16/02/2010** à **12:56**

Bonjour,

je suis en accident de travail depuis le 26 janvier (hernie discale) et mon employeur m'a envoyé une lettre de mise à pied conservatoire et entretien préalable. La sécu a reconnu la maladie mais de mon côté j'ai envoyé les papiers de maladie en retard.

je vous demande si il a le droit .

quel sont mes droits .

la conduite à tenir

merci d'avance